



« Etablissement d'un devis : chiffrer les droits artistiques »

Les postes de gestion des droits artistiques et des frais préliminaires dans un projet audiovisuel

Public visé : Manager de projets audiovisuels, assistante de production devant établir un devis sur le poste « Gestion des droits artistiques et des frais préliminaires »

Objectifs opérationnels :

- vérifier la chaîne des droits,
- apprécier les besoins en musique,
- chiffrer les engagements déjà effectués pour le projet,
- évaluer les droits à l'image (royalties) et leur montant,
- apprendre à agir efficacement en situations réelles,
- apprendre sur ses pratiques professionnelles en situations réelles.

Durée totale du parcours : 24 h/ personne.

> Module formation collective

Durée : 2 jours

Programme :

- remonter et vérifier une chaîne des droits,
- le droit d'auteur en France,
- les droits d'adaptation,
- le contrat option et le contrat cession ...,
- évaluer les besoins « Musique »,
- étudier un contrat de musique,
- évaluer les droits auteur-réalisateur,
- comprendre un droit dérivé,
- qu'est-ce que le droit à l'image ?,
- comprendre les royalties,
- évaluer les frais préliminaires.

> Sessions d'Actions individuelles de Formations En Situations de Travail (AFEST) en lien avec les objectifs opérationnels visés.

Durée : 10 heures par personne

AFEST 1

- préparation de la 1ère mise en situation de travail (AFEST 1),
- formation en situation de travail 1 (AFEST 1) avec supervision d'un accompagnateur AFEST et feed back sur sa pratique et son comportement professionnels (ses soft skills). Chercher des améliorations dans sa pratique professionnelle,
- séance d'analyse réflexive 1 (AFEST 1). Prendre conscience de son savoir agir efficace et de ses axes d'amélioration.

AFEST 2

- préparation de la 2nde mise en situation de travail (AFEST 2),
- formation en situation de travail 2 (AFEST 2) auto régulée. Agir en s'appuyant sur les leçons tirées de sa pratique précédente. Faire son auto analyse réflexive en fin de séance pour apprendre par soi-même sur sa pratique,
- séance d'analyse réflexive 2 (AFEST 2) et évaluation des progrès.